

En 2020, alors même que la pandémie n'avait pas encore mis le monde à l'arrêt, le MOC et ses organisations (Équipes Populaires, Vie Féminine, CSC, Mutualité Chrétienne et les JOC ainsi que l'ONG WSM), ont lancé une campagne commune sur l'importance de défendre une sécurité sociale forte et solidaire. Contrairement aux assurances privées basées sur le chacun pour soi et un calcul du prix en fonction des risques, la sécurité sociale est basée **sur le principe de « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins »**. Dans notre pays, elle est le fruit de luttes historiques menées par les mouvements sociaux.

Gérée comme **un bien commun** qui nous concerne toutes et tous de manière tripartite, la sécurité sociale permet de **réduire les inégalités tout en protégeant face aux aléas de la vie**, notamment en octroyant des droits : à la pension, au chômage, aux allocations familiales, aux congés payés et aux soins de santé, mais aussi en intervenant en cas d'accident du travail ou de maladies professionnelles. Alors que la crise sanitaire a affecté de nombreuses personnes, les différentes branches de la sécurité sociale ont permis à une grande partie de la population belge de résister à la crise.

Cependant, si notre système de protection sociale, qui a fêté ses 75 ans en 2019, est bien meilleur que dans de nombreuses autres ré-

gions du monde, il n'est pas pour autant parfait ni universel. En effet, certains groupes sociaux passent encore au travers du filet de sécurité qu'il constitue : les femmes, souvent contraintes aux emplois à temps partiel, ne reçoivent pas de pensions égales à celles des hommes ; les personnes (souvent des femmes) au statut de cohabitant.e ont des allocations rabotées ; les jeunes sous contrat d'étudiant.e ne bénéficient pas de tous les pans de la sécurité sociale (notamment le chômage temporaire) ; les personnes sans-papiers sont souvent exclues des bénéfices du système, si ce n'est l'assurance maladie universelle. Certains aspects de la santé ne sont pas ou peu pris en compte, comme la santé mentale, alors même que la crise sanitaire a montré l'impact des mesures de confinement et tout ce qui a été mis en place pour contrer la pandémie, sur la population.

Ailleurs dans le monde, la population a été frappée de plein fouet, souvent bien plus durement qu'ici, en raison de la fragilité (voire de l'absence) des systèmes de protection sociale. Ici comme là-bas, il est indispensable de continuer à défendre, collectivement, cette institution qui nous protège, car **la sécurité sociale n'est pas apparue d'un coup de baguette magique.**

Jeu "Où sont les bénéficiaires de la sécurité sociale ?"

Le jeu « Où sont les bénéficiaires de la sécurité sociale ? », proposé dans cette fiche pédagogique, poursuit comme objectif de sensibiliser un large public (ou un public en formation) aux principes généraux de la sécurité sociale, aux branches qui la composent et

à leurs impacts concrets dans la vie quotidienne de chaque citoyen.ne. Ils permettent aussi de prendre en compte comment certaines personnes ou groupes sont exclus totalement ou partiellement de la sécurité sociale.

PROPOSITIONS DE PISTES D'ANIMATION

En rue, dans l'espace public

- Accrochez les passant.e.s grâce au côté ludique du jeu : « *Voulez-vous nous aider à retrouver les bénéficiaires de la sécurité sociale dans ce dessin ? Connaissez-vous le jeu « Où est Charlie ? », ceci en est une version sur la sécurité sociale.* »
- Laissez un temps de découverte et de recherche des personnages au.à la passant.e interpellé.e.
- Si la personne est restée et le souhaite, entamez alors un échange sur la sécurité sociale, ses enjeux et améliorations.

Avec des groupes lors d'animation ou en formation

- Demandez aux participant.e.s de citer les différents aspects de la sécurité sociale au sein de leur vie. Notez les réponses, sans les commenter, sur un tableau.
- Distribuez par groupe de 2 ou 3 un exemplaire du jeu, et demandez à chaque groupe de trouver les personnages bénéficiaires de la sécurité sociale.

- En grand groupe, relevez les éléments qui les ont surpris.es, notamment par rapport à la liste réalisée au début de l'animation.
- Partagez les réponses pour ceux et celles qui ne les auraient pas trouvées. Il se peut que les participant.e.s trouvent d'autres réponses que celles prévues. Proposez aux personnes de réagir à ces réponses.
- Reprenez brièvement les 7 piliers de la sécurité sociale.
- Demandez ensuite aux participant.e.s (ou à chaque sous-groupe) de lister des revendications pour améliorer la sécurité sociale.

Ce jeu est aussi proposé dans une version virtuelle, qui peut être utilisé en animation ou réunion. D'autres possibilités d'animation existent.

Le dépliant explicatif et le jeu sont disponibles gratuitement : www.protegeonslasecuritesociale.be



LES REVENDECTIONS DU MOC

La sécurité sociale doit être améliorée en :

- supprimant le statut de cohabitant.e pour plus d'égalité et de dignité de chaque personne ;
- relevant les minima sociaux (comme la pension minimum), pour sortir de la pauvreté ;
- supprimant et réformant les mesures pénalisant les demandeur.euse.s d'emploi et les bénéficiaires de l'aide sociale ;
- ramenant l'âge légal de la pension à 65 ans avec des aménagements de fin de carrière ;
- exigeant une meilleure anticipation des futures crises et en réinvestissant dans le système de santé ;
- réalisant le droit universel à la protection sociale dans tous les pays, pour toutes et tous.

Ensemble, exigeons son refinancement en valorisant les cotisations sociales et en exigeant une fiscalité juste pour un financement suffisant par l'État.

Cette campagne est co-organisée par :





les bénéficiaires de la SÉCU ?

1

Trouve 3 personnes demandeur.euse.s d'emploi

2

Trouve 4 personnes qui utilisent leurs allocations familiales

3

Trouve 3 personnes pensionnées du dessin

4

Trouve 5 personnes qui bénéficient des soins de santé

5

Trouve Ben qui a un accident de travail

6

Trouve 2 personnes qui partent en vacances

7

Trouve 2 personnes dont le métier comporte des risques pour leur santé

8

Trouve 4 personnes qui ne bénéficient pas de toute la sécurité sociale

Pour les réponses,
scannez le QR code ci-dessous
ou rendez-vous sur la page :
www.protegeonslasecuritesociale.be



«RÉPONSES AU JEU»

TROUVE 3 PERSONNES DEMANDEUSES D'EMPLOI



Ce monsieur vient de recevoir son C4 et devient, dès lors, demandeur d'emploi. Il y a de multiples raisons pour recevoir son C4 : restructuration, perte de subsides, fin de contrat à durée déterminée, faute, etc.



Cette dame suit une formation : de nombreuses personnes en recherche d'emploi suivent des formations pour différentes raisons : se mettre à jour ou à niveau, mieux s'outiller dans leur recherche d'emploi, se former à des métiers en pénurie, se réorienter, ou encore se spécialiser.



Ce monsieur se rend dans son syndicat, où il reçoit ses allocations de chômage. Les syndicats sont en charge de la redistribution de ces allocations. Si l'on n'est pas syndiqué.e, c'est la CAPAC (Caisse Auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage) qui assure le suivi. Les syndicats défendent aussi les droits des personnes au chômage.

TROUVE 4 PERSONNES QUI UTILISENT LEURS ALLOCATIONS FAMILIALES

Le montant des allocations familiales peut être utilisé de la manière dont les parents le souhaitent pour leurs enfants :



Faire du sport ou participer à un stage



Acheter des fournitures scolaires tout au long de l'année, et spécifiquement lors de la rentrée des classes



Préparer la venue d'un bébé, ce qui exige souvent de se fournir en matériel, vêtements, etc.



Acheter le nécessaire pour vivre et répondre aux besoins fondamentaux des enfants (nourriture, habillement, etc.)

TROUVE 3 PERSONNES PENSIONNÉES



L'âge de la pension ne cesse de reculer et les possibilités d'aménagements de fin de carrière sont de plus en plus réduites. Cette dame fête dignement cet événement.



Beaucoup de personnes pensionnées s'occupent de leurs petits-enfants, pour aider les parents qui travaillent, car souvent les rythmes scolaires ne sont pas en adéquation avec ceux du travail.



Être pensionné.e ne nous protège pas de la précarité : de nombreuses personnes sont obligées de travailler pour pouvoir avoir une vie décente, alors qu'elles ont l'âge de se reposer.

TROUVE 5 PERSONNES QUI BÉNÉFICIENT DES SOINS DE SANTÉ



Le remboursement des médicaments est un élément essentiel de la sécurité sociale, sans quoi il serait encore plus coûteux de se soigner, pour les maladies ponctuelles comme pour les affections chroniques.



En cas d'accident ou d'urgence, il est souvent indispensable de pouvoir se rendre rapidement à l'hôpital : les ambulances sont un service en partie financé par la sécurité sociale.



Cette personne sort d'un centre médical avec un plâtre posé sur sa jambe cassée. La sécurité sociale permet de rendre cela possible à moindre coût pour les patient.e.s.



La sécurité sociale intervient pour le suivi de la grossesse et, dès la naissance, dans la prise en charge des nourrissons et des jeunes mères.



Les mutuelles, à travers leurs services, assurent une partie du fonctionnement des remboursements de soins. Ce sont des services essentiels. Lorsqu'on n'est pas affilié.e à une mutuelle, on peut s'adresser à la CAAMI pour bénéficier de l'assurance soins de santé obligatoire.

TROUVE BEN QUI A UN ACCIDENT DE TRAVAIL



Les accidents de travail sont encore nombreux en Belgique. Il est essentiel de garantir des mesures de sécurité sur le lieu de travail, mais aussi de pouvoir se faire soutenir, accompagner ou aider pour affronter les conséquences de ces accidents.

TROUVE 2 PERSONNES QUI PARTENT EN VACANCES

Depuis 1936, les travailleur.euse.s bénéficient d'un certain nombre de jours de congés payés, qui leur permettent de souffler. La sécurité sociale se charge du paiement des congés payés des ouvriers et ouvrières, tandis que les organismes employeurs de celui des employé.es.



On peut profiter de ses vacances en prenant le train.



Ou réaliser des activités en famille.

TROUVE 2 PERSONNES DONT LE MÉTIER COMPORTE DES RISQUES POUR LEUR SANTÉ



Être aide-ménagère ou nettoyeur.euse est un métier à risque car, chaque jour, ces travailleur.euse.s font un travail physique qui peut avoir des conséquences et utilisent des produits potentiellement dangereux pour la santé, notamment dans le secteur du nettoyage industriel.



Les conditions de travail dans l'industrie textile, en Asie, en Afrique ou même en Europe, sont souvent désastreuses et dangereuses pour les travailleur.euse.s. De nombreux accidents ont lieu particulièrement dans les industries en sous-traitance.

TROUVE 4 PERSONNES QUI NE BÉNÉFICIENT PAS DE TOUTE LA SÉCURITÉ SOCIALE



La personne sans-abri, n'ayant pas de domicile fixe, n'a de facto pas droit à de nombreux aspects de la sécurité sociale.



Les personnes sans-papiers sont invisibles et n'ont accès qu'à une aide médicale d'urgence (et encore, difficilement), sans autre protection face aux aléas de la vie.



Les jeunes diplômé.e.s ne bénéficient que d'une sécurité sociale au rabais : allocations d'insertion, jobs sous-payés et souvent précaires (intérim, etc.) n'offrant pas une protection sociale suffisante.



De nombreux secteurs, comme celui des coursiers et coursières, se sont « uberisés », ne proposant qu'une partie de la protection sociale.